Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 13/02/2024

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 13/02/2024
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/724680
N° d'annonce : 724680

COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS AGRICOLES

Sigle : COVADA

Société par actions simplifiée au capital de 39.000 €

Siège social : 2 Rue Denfert-Rochereau 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

437 632 177 R.C.S. Nanterre

Suivant PV en date du 25 janvier 2024, l'assemblée des associés a nommé en qualité de Président, à compter du 25 octobre 2023 : M. Olivier DENEUFBOURG, demeurant 5 rue du Gué 77139 PUISIEUX en remplacement de M. Thierry LECAT.

Le représentant légal.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeQFHYqeB
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeQFHYqeB

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)